

3. ECHANGES SOCIO-CULTURELS

3.1 Recherches dans le domaine de la jeunesse

La partie québécoise accueillera, en 1978, un chercheur belge d'expression néerlandaise, de haut niveau universitaire spécialisé dans le domaine de la jeunesse pour faire le point sur l'état des recherches fort avancées au Québec et jeter les bases d'une coopération en ce domaine.

Un spécialiste québécois en ces matières sera accueilli par la partie belge pour une période de même durée (10 jours).

3.2 Service jeunesse

En réciprocité du voyage au Québec de quatre (4) responsables belges des services de jeunesse, la partie belge accueillera vers le milieu de l'année 1978, une délégation de quatre (4) responsables du B.C.J. (Bureau Consultation Jeunesse).

Cette visite pourrait durer trois semaines et serait surtout orientée vers les réalisations belges dans le domaine des jeunes en difficulté.

3.3 Loisirs des personnes âgées

La partie belge recevra, en juin 1978, une mission québécoise de deux spécialistes de l'Université Laval dans le but d'étudier les recherches et l'application des politiques belges en matière de loisirs pour les personnes âgées.